



LES VENTS DE L'INFO

Printemps-Eté 2026



Chères Treize-Ventaises, chers Treize-Ventais,



Depuis les élections municipales, une nouvelle équipe s'est mise au travail avec enthousiasme et engagement. Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Pour la plupart, les élus qui composent aujourd'hui le conseil municipal découvrent cette responsabilité. Avec leurs idées, leur énergie et leur envie de s'investir pour notre commune, ils apportent un regard nouveau tout en s'inscrivant dans la continuité du travail réalisé ces dernières années. Ensemble, nous avons à cœur de poursuivre les projets engagés et de préparer l'avenir de Treize-Vents.

Ces premiers mois ont permis à la nouvelle équipe de prendre connaissance des nombreux dossiers communaux et de se mettre au travail dans les différentes commissions. Plusieurs sujets occupent aujourd'hui nos réflexions : les futurs lotissements, les travaux de voirie dans le centre-bourg et les écarts, l'entretien et l'avenir de nos bâtiments communaux, ainsi que les questions liées à la sécurité incendie et au Plan Communal de Défense Incendie. Ces projets sont importants pour l'avenir de Treize-Vents et nécessitent du temps, des échanges et une réflexion approfondie afin de faire les meilleurs choix possibles pour notre commune et ses habitants.

Ce début de mandat est également marqué par l'aboutissement d'un projet important avec la fin des travaux de rénovation de la mairie. L'équipe administrative a retrouvé ses locaux et nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir dans de meilleures conditions. Notre salle polyvalente porte désormais le nom de « Salle des Hirondelles », un clin d'œil à ces oiseaux qui reviennent chaque printemps et qui trouvent refuge sous sa toiture.

L'inauguration officielle de la mairie rénovée et de la Salle des Hirondelles aura lieu courant 2027. Nous aurons alors le plaisir de partager avec vous un moment convivial et symbolique pour notre commune.

Nous avons également accueilli de nouveaux visages au sein des services municipaux. Bienvenue à Floriane, qui a rejoint l'Agence Postale, ainsi qu'à Maud et Medhi au service technique.

L'arrivée de nouveaux agents est toujours une bonne nouvelle, mais elle demande aussi un temps d'adaptation. Découvrir une commune, ses habitudes de fonctionnement, ses équipements et ses habitants ne se fait pas en quelques semaines. Accompagnés par Sébastien, responsable du service technique, Maud et Medhi prennent progressivement leurs marques. Je les remercie pour leur implication et remercie également les habitants pour leur compréhension durant cette période de transition, notamment concernant l'entretien des espaces verts.

Durant ce mandat, nous continuerons à soutenir activement nos associations, véritables forces vives de notre commune. Grâce à l'investissement de leurs bénévoles, elles animent notre village, proposent de nombreuses activités, rendent des services précieux et créent des moments de partage qui renforcent le lien entre les habitants. Leur engagement est une richesse pour Treize-Vents et elles pourront compter sur notre écoute et notre soutien pour faire vivre leurs projets.

Les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année illustrent cette belle dynamique. Cérémonies, animations, rencontres sportives, fêtes et moments de partage sont autant d'occasions de se retrouver et de renforcer les liens qui font la richesse de notre commune.

Je souhaite également adresser un mot particulier à Cindy, directrice de l'école Saint-Marie-des-Vents. Je la remercie chaleureusement pour son investissement auprès des enfants, des familles et de l'équipe enseignante, ainsi que pour la qualité des relations entretenues avec la Mairie. Nous lui souhaitons une belle réussite dans la poursuite de son parcours.



À la rentrée prochaine, Cyrille prendra la direction de l'école. Bien connu et apprécié des élèves comme des familles, nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Nous continuerons à entretenir des liens étroits, dans l'intérêt et pour le bien-être de nos enfants.

L'avenir de notre commune se construit ensemble. Avec les élus, les agents communaux, les associations, les entreprises et l'ensemble des habitants, nous continuerons à travailler avec sérieux, écoute et proximité pour faire de Treize-Vents une commune agréable à vivre pour tous.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce premier numéro « Les Vents de l'Info » du mandat et un très bel été à toutes et à tous !

Equipe Municipale 2026-2032



Cyrille
BABARRIT
1er adjoint



Nicole
BEAUFRETON
2ème adjointe



Philippe
HURTEAU
3ème adjoint



Jean-Pierre
JADEAU
Conseiller Délégué



Marie-Eve
CHERON
Conseillère Déléguée



Renaud
POUDEROUX
Conseiller Municipal



Maud
MORIN
Conseillère Municipale



Patrice
GUIBERT
Conseiller Municipal



Maryline
GOUSSE
Conseillère Municipale



Pierre
WILLIAMSON
Conseiller Municipal



Caroline
LARGER
Conseillère Municipale



Manuella
SEGUIN
Conseillère Municipale



Stephane
PINEAU
Conseiller Municipal



Marthe
MARTY
Conseillère Municipale

Les Commissions municipales 2026-2032

Finances

Les membres : Cyrille BABARIT

Nicole BEAUFRETON - Philippe HURTEAU -
Maryline GOUSSE - Patrice GUIBERT.

Missions : Préparer et élaborer le budget de fonctionnement et d'investissement communal. S'assurer de sa bonne exécution. Contrôler l'état des emprunts, étudier et proposer la politique fiscale au Conseil Municipal.

Bâtiments - Patrimoine

Les membres : Philippe HURTEAU

Jean-Pierre JADEAU - Patrice GUIBERT -
Pierre WILLIAMSON - Stéphane PINEAU -
Maud MORIN - Cyrille BABARIT.

Missions : S'assurer du bon état et du bon fonctionnement des bâtiments communaux ainsi que de leurs conformités. Gérer les dysfonctionnements et les pannes. Etablir et valider les devis concurrentiels, suivre les chantiers. Prévoir les investissements et prévoir les dossiers d'appels d'offres pour les travaux importants. Vérifier les consommations électriques et des fluides. Assurer la bonne gestion des salles, des appartements...

Comité Consultatif d'Actions Sociales

Les membres : Nicole BEAUFRETON

Jean-Pierre JADEAU - Caroline LARGER -
Marie-Eve CHERON

Membres extérieurs au Conseil Municipal:
Rémy RICHARD - Nadège POUPONNOT -
Jean-Luc TESSIER - Sophie BILLAUD.

Missions : Être à l'écoute des habitants vulnérables, en difficulté sociale. Ceci en lien avec le Secours Catholique, l'épicerie Solidaire. Animer et organiser les services auprès des seniors: goûter animé, colis de Noël, Déplacement Solidaire.

Urbanisme - Voirie

Les membres : Cyrille BABARIT

Jean-Pierre JADEAU - Patrice GUIBERT -
Philippe HURTEAU - Pierre WILLIAMSON -
Marilyne GOUSSE.

Missions : Entretenir les voiries, les réseaux souterrains, l'éclairage public; effacement des réseaux. Mettre en œuvre les projets de lotissements, entretenir les espaces verts, le cimetière, les équipements sportifs et gérer les jardins partagés. Relation avec les services techniques.

Culture et Vie associative

Les membres : Marie-Eve CHERON

Maud MORIN - Stéphane PINEAU - Renaud
POUDEROUX - Caroline LARGER - Nicole
BEAUFRETON.

Missions : Soutenir les actions des associations
Proposer des événements culturels et festifs,
mettre en avant nos talents.

Enfance-Jeunesse

Les membres : Marielle DUDOGNON-HERAULT
Marthe MARTY - Manuella SEGUIN.

Missions : Gérer et veiller au bon fonctionnement de l'espace jeunes "L'Entrepôte". Être à l'écoute des besoins du périscolaire, du centre de loisirs, du restaurant scolaire ainsi que de l'école Ste Marie des Vents.

Faire vivre le Conseil Municipal des enfants.

Communication

Les membres : Nicole BEAUFRETON

Marthe MARTY - Caroline LARGER - Marie-Eve
CHERON - Maud MORIN.

Missions : Elaborer et publier Les Vents de l'Info deux fois par an.

Gérer le site internet www.treize-vents.fr
ainsi que les réseaux sociaux.

Actualité des Commissions

Bâtiments

Les travaux de la mairie sont terminés,

- Rénovation énergétique,
- Création d'un local stockage des archives,
- Réorganisations des bureaux, de la borne d'accueil au publique et de l'agence postale.

La salle Polyvalente devient la **"Salle des Hirondelles"**.

L'**atelier communal** est dorénavant localisé au bâtiment des Genêts. Des vestiaires, des sanitaires et une salle de pose ont été créés pour recevoir du personnel féminin et/ou masculin.

Le coût total des travaux s'est élevé à 27 721.48 € HT. Le Département de la Vendée a financé ces travaux à hauteur de 50 %.

Urbanisme



Règlementation des logements de tourisme

Un meublé de tourisme peut être autorisé ou non, notamment en fonction du zonage du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

En zones A et N du PLUi :

Les projets d'hébergements touristiques peuvent être envisagés, sous réserve de respecter plusieurs conditions essentielles :

- Le bâtiment concerné doit être identifié (pastillé/repéré) au document d'urbanisme,
- Il doit être situé dans un secteur disposant d'une défense incendie adaptée,
- Si une extension du réseau d'eau est nécessaire, celle-ci doit rester limitée (moins de 100 mètres linéaires).

En zones UA et UB du PLUi :

Les hébergements touristiques sont autorisés. Ils peuvent ainsi être réalisés soit dans le cadre d'une construction nouvelle, soit par changement de destination d'un bâtiment existant.

L'**ancien atelier** sera utilisé pour le stockage de matériel de prêt et de location (table, bancs, chaises, barnum ...). La toiture de ce bâtiment et de la buvette du foot sont en très mauvais état.

Des travaux sont prévus sur le 2ème semestre 2026 : mise aux normes de l'électricité de la buvette, désamiantage de la toiture de l'atelier et pose de bac acier anti condensation sûr l'ensemble. Coût global du chantier 26 000 € TTC.

Philippe HURTEAU, 3ème Adjoint



En zone UC (lotissement par exemple) du PLUi :

Les hébergements touristiques ne sont pas autorisés.

Quelque soit le zonage, transformer une maison d'habitation en hébergement touristique constitue un changement de destination au sens du droit de l'urbanisme, et doit être instruit comme tel.

Aussi, un règlement conditionne l'octroi de l'autorisation de changement d'usage en meublé de tourisme : il est notamment prévu qu'un meublé de tourisme doit disposer de place de stationnement dont le nombre est variable en fonction du nombre de couchage.

La communauté de communes et le service administratif reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cyrille BABARIT, 1er Adjoint



Enfance-Jeunesse - Le Conseil Municipal des Enfants

Les enfants du CME ont concrétisé un des projets de leur mandat. Les dépôts de déchets sauvages sont récurrents. Les jeunes élus ont eu l'idée de créer une pancarte de sensibilisation. L'une d'entre elle a été posée près de l'espace naturel de la Boulaie. Une seconde sera placée à la sortie du bourg, au lieu dit "La Boudinière".

Les élus remercient l'engagement des 5 enfants durant ces 2 années !

Marielle DUDOGNON-HERAULT, Maire

Les Services Communaux

De nouveaux visages

Les Services Administratifs et l'Agence Postale



Les services administratifs ont retrouvé leurs locaux fraîchement rénovés. Nous souhaitons la bienvenue à Floriane RESNIER qui vous accueille dorénavant à l'Agence Postale. *Nos sincères remerciements et une bonne retraite à Nathalie PANZERI pour les 15 années de services auprès des usagers.*

Valérie DUGAST, agent d'accueil et Sophie GODARD, agent administratif assurent leurs missions sous la responsabilité d'Amandine POIRIER, secrétaire Générale.

Les Services Techniques

L'équipe technique s'est renouvelée.

Nous souhaitons une bonne intégration à Maud ANSQUER et Mehdi BEN MANSOUR qui ont rejoint les services ce premier trimestre.

Sous la responsabilité de Sébastien SIMON.



Sylvie BOITEAU
Agent d'entretien



Nouveaux horaires de la Mairie et de l'Agence Postale

Les travaux sont achevés, le service administratif et l'agence postale sont de retour dans leurs locaux habituels. À cette occasion, les services adoptent de nouveaux horaires d'ouverture.

La mairie est ouverte :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00,
Les samedis (semaines paires) de 9h30 à 12h00.
En dehors de ces horaires, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone :

mairie@treize-vents.fr - 02 51 65 32 34



L'agence postale est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h30 à 12h00

Fermée le mercredi



Cette évolution vise à améliorer l'accueil des usagers et à s'adapter aux besoins de la population, tout en optimisant l'organisation interne.

Informations Pratiques

Les Déchetteries - Nouveaux horaires

HORAIRE DES DÉCHETTERIES

Du 15 juin au 15 septembre

		Déchetterie du LANDREAU	Déchetterie du GRAND BOIS CHABOT	Déchetterie des QUATRE ROUTES
ÉTÉ SEMAINE IMPAIRE				
LUN	7H30-13H	●		●
MAR	7H30-13H	●	●	
MER	7H30-13H	●		●
JEU	7H30-13H	●	●	
VEN	7H30-13H	●		●
SAM	7H30-13H	●	●	
ÉTÉ SEMAINE PAIRE				
LUN	7H30-13H	●	●	
MAR	7H30-13H	●		●
MER	7H30-13H	●	●	
JEU	7H30-13H	●		●
VEN	7H30-13H	●	●	
SAM	7H30-13H	●		●

Les déchetteries du Pays de Mortagne passent aux horaires d'été.

Du 15 juin au 15 septembre 2026. Elles accueillent désormais les usagers de 7h30 à 13h00.

Ce dispositif permet d'harmoniser les horaires en période estivale et d'assurer la continuité du service public, confié à une entreprise prestataire par le Pays de Mortagne, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs pouvant entraîner des restrictions d'activité. Les horaires ont également été adaptés en fonction de la fréquentation, afin d'optimiser le fonctionnement du service. À partir du 16 septembre, les déchetteries repasseront en horaires d'hiver.

Pour connaître le détail des horaires, consultez le site du Pays de Mortagne.

En savoir plus :

02 51 63 69 29 / gestion-dechets@paysdemortagne.fr

Le recensement Citoyen c'est obligatoire dès 16 ans

**A 16 ANS,
PENSEZ AU RECENSEMENT !**



**RENDEZ-VOUS EN MAIRIE !
02.51.65.32.34**

Pièces nécessaires pour l'enregistrement :

- Copie du livret de famille à jour,
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile.

Tout jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie (à partir du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois qui suivent).

Une fois recensé, le jeune recevra une invitation par mail, et pourra créer son espace personnel sur le site :

www.majdc.fr

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

De ne pas pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et en conséquence, de ne pouvoir s'inscrire à aucun examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

Le recensement permet aux autorités militaires de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Villes et Villages étoilés

C'est officiel : la commune de Treize-Vents a été récompensée et garde ses 3 étoiles au label national Villes et Villages Étoilés !

Cette distinction salue notre engagement en faveur d'un cadre de vie nocturne préservé, d'une réduction de la pollution lumineuse et d'une meilleure qualité du ciel étoilé pour tous.



Le label Villes et Villages Étoilés, décerné par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), récompense les communes qui mènent une politique volontariste pour :

- Limiter les nuisances lumineuses (éclairage public raisonné, extinction partielle la nuit...),
- Préserver la biodiversité nocturne,
- Offrir à chacun le plaisir de contempler un ciel étoilé.

Avec 3 étoiles sur 5, la commune de Treize-Vents se place parmi les communes engagées pour un environnement nocturne de qualité.

Cette distinction est une fierté pour notre commune. Elle montre que l'écologie et le bien-être des habitants peuvent aller de pair. Merci à tous pour votre implication !

Personnes vulnérables - Sécurité et solidarité

En cas de canicule, grand froid, inondation ou autre crise, la mairie s'engage à accompagner ses habitants les plus fragiles. Pour cela, elle met à disposition un registre communal spécialement conçu pour les personnes vulnérables.

*Vous êtes concerné(e) ou connaissez quelqu'un qui l'est ?
Inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier d'un suivi personnalisé en cas d'urgence.*

Pourquoi s'inscrire ?

Le registre communal permet à la mairie de :

- Vous contacter rapidement en cas d'alerte (canicule, grand froid, etc.) pour s'assurer de votre sécurité,
- Vous orienter vers des solutions adaptées,
- Organiser des visites ou des appels réguliers pour les personnes isolées,
- Prioriser les interventions des services municipaux et des associations partenaires.

Qui peut s'inscrire ?

Toute personne résidant sur la commune et se trouvant dans une situation de vulnérabilité, notamment:

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées.

L'inscription est gratuite, confidentielle et sans engagement.

Comment s'inscrire ?

Rapprochez-vous de la Mairie afin de compléter un formulaire d'inscription (un de vos proches peut faire la démarche pour vous).

Une page se tourne...



Après 13 ans, Cindy BILLEAU, directrice et enseignante quittera l'école privée Sainte Marie des Vents en cette fin d'année scolaire.

Elle a marqué par son engagement, sa bienveillance et son investissement auprès des élèves, des familles de Treize-Vents/Mallièvre.

Cindy, après 13 ans de direction et d'enseignement ici, de quoi es-tu la plus fière ?

Je suis surtout fière du chemin parcouru tous ensemble. Au cours de ces 13 ans, j'ai partagé un bout de la vie de nombreuses familles, de centaines d'enfants. Je suis particulièrement fière de leur évolution et de leur épanouissement. Je crois et j'espère, que leur passage à l'école a été un moment heureux et si c'est le cas, et bien c'est de ça dont je suis la plus fière.



Quel a été le moment le plus marquant pour toi ?

Il y a eu beaucoup de moments forts, des moments difficiles et des moments heureux, et il est difficile d'en choisir un seul. Les moments les plus marquants ont probablement été les voyages scolaires, au Périgord et à Paris. J'en garde des souvenirs vraiment heureux et je suis particulièrement touchée par la confiance totale que les familles nous ont accordée lors de ces moments. Je retiens également des petits instants du quotidien – un dessin d'enfants, un petit cadeau, un mot de parent – que je garde tous précieusement et qui sont très importants pour moi.



Qu'emporteras-tu avec toi de l'école ?

Cette question n'est pas anodine car la décision de partir de Treize-Vents a été difficile à prendre car il était bien trop difficile de quitter tout ce qui fait mon bonheur ici. Et finalement, elle a été plus douce à envisager quand j'ai compris que j'emporterai tout ça avec moi. Donc j'emporterai énormément de souvenirs, de rencontres et d'émotions. Après 13 ans, cette école fait forcément partie de mon histoire. Je garderai en mémoire les visages des enfants, les échanges avec les familles et les projets partagés avec l'équipe. On quitte un lieu, mais on n'oublie jamais les liens humains qui s'y sont construits. Et je n'exclue pas d'emporter quelques dessins et quelques pousses de plantes pour décorer ma nouvelle classe !



Quel petit mot veux-tu adresser aux enfants, aux familles et à l'équipe ?

Je voudrais simplement leur dire merci. Merci à tous les enfants pour tout ce que nous avons vécu et partagé ensemble : les sourires quand un exercice est réussi, leur fierté quand ils découvrent le collège, les danses de kermesse, les états d'âme et toutes les discussions liées à l'approche de l'adolescence... Je n'oublie pas les enfants plus jeunes, avec qui j'ai pu partager un sourire, un petit mot, avant de les accueillir dans ma classe. Merci aux familles pour leur confiance et leur soutien au fil des années : j'ai eu une grande chance d'évoluer dans un climat bienveillant. Et merci à toute mon équipe pour tous les moments partagés. J'ai eu la chance de passer 13 ans aux côtés d'enseignants, d'ASEM et d'AESH qui m'ont fait grandir professionnellement et humainement. Je pars avec beaucoup d'émotion, mais aussi avec une immense gratitude.

Merci



Coeur de village : La vie associative



Service Autonomie à Domicile

L'ADMR simplifie l'accompagnement à domicile en fusionnant le service d'aide (SAD) et le service de soins (SSIAD). Afin de répondre toujours mieux à aux besoins, les associations ADMR de votre territoire font évoluer leur organisation avec la création du service autonomie à domicile.

- Meilleure coordination de l'aide à domicile et des soins à domicile.
- Fluidité et plus de lisibilité auprès des personnes accompagnées et de leurs proches.
- Un seul interlocuteur est identifié.
- Un numéro de téléphone et une adresse mail uniques permettent de simplifier les démarches.

Les personnes accompagnées continuent de retrouver chez elles les mêmes professionnels de confiance : aides à domicile, aides-soignants et infirmiers coordinateurs. Tous travaillent ensemble, en lien étroit, autour d'un projet d'accompagnement personnalisé.

Coordonnées de votre service autonomie à domicile ADMR :
02 52 61 48 11 / paydemortagne@admr85.org



Le club de l'amitié

Roselyne SOULLARD et Catherine BEAUFRETON assurent la
Co-Présidences du club de l'amitié depuis janvier 2026.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Vice-Président : Pierre BIBARD,
- Secrétaire : Jocelyne BESSIERES,
- Secrétaire adjoint : Serge DAVID,
- Trésorier : Dominique LORIOU,
- Trésorier adjoint : Louis Joseph HURTEAU,
- Membres : Sylviane BARON, Jacques PESLHERBE, Alain JALLIER, Michel GRATTEPANCHE.



Nouveau, les mercredis après-midi 23 Septembre, 28 Octobre, 25 Novembre 2026
de 13h30 à 18h – Formation Informatique, salle du Prieuré

Réunion avec les associations

C'est un rendez-vous annuel important pour rencontrer et échanger avec les nouveaux élus. Il y sera abordé : le matériel mis à disposition dans son nouveau local, l'organisation des manifestations, l'utilisation des salles.

Présidents, membres des bureaux, nous vous souhaitons nombreux le :
Le vendredi 25 septembre à 19h - Salle des Hirondelles



Banquet de classe

Vous êtes né(e) en 1955 ou en 1956 ,
vous résidez à Treize-Vents ou vous y avez habité.

Une rencontre conviviale est organisée pour fêter ce changement de dizaine.

Contact : Chantal CARCAUD : 06 12 85 07 42

Claude MAUDET : 06 82 93 33 63

Au plaisir de vous y retrouver !

Réponse souhaitée avant le 14 juillet



La bibliothèque de Treize -Vents compte 12 bénévoles dont 2 jeunes. Christelle JOLLY et Michel GRATTEPANACHE en assurent la Co-Responsabilité. Venez à leur rencontre et pourquoi pas rejoindre l'équipe.

Horaires d'ouvertures :

- Le lundi de 16h45 à 19h00,
- Le samedi de 10h00 à 12h00.
- Fermeture estivale du 1er au 22 août 2026



Nous avons besoin de vous!



Après six ans d'interruption, une équipe s'active pour concrétiser la renaissance des séances de variétés et invite tous les talents, sur scène comme en coulisses à rejoindre l'aventure.

L'objectif est de rassembler et d'ouvrir à toutes les générations ces temps festifs. C'est sur la scène de l'Espace Culturel Lucie Macquart, à Treize-Vents, que ces séances ont autrefois permis à certains artistes de faire leurs premiers pas, comme l'explique Théodore BABARIT, cofondateur du groupe "Bonne Nuit", qui dirige aujourd'hui le collectif dédié à ce projet. L'ambition est de créer du lien, en réunissant toutes les générations habitants à Treize-Vents. Pour enrichir cette initiative, les organisateurs espèrent rassembler une diversité de talents, de l'amateur au plus expérimenté.

Ce collectif s'est structuré autour de plusieurs acteurs clés : Familles Rurales, Mémoire en Rythme, L'espace jeunes "L'Entrepôtes" et l'accueil de loisirs "Les Petits Lutins".

Un appel est lancé, informez vous et inscrivez vous via l'adresse mail dédiée:

seances13vents@gmail.com

Les organisateurs insistent, tous les talents sont les bienvenus sans aucune restriction, pour créer et interpréter un spectacle ensemble les 5 et 6 décembre.



La Micro-Folie sera en itinérance à Treize-Vents

Du 4 au 25 juillet 2026 à la salle du Prieuré

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif culturel de proximité porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette, en lien avec 12 établissements nationaux fondateurs. On en trouve aujourd'hui partout en France, dont une au Château de Landebaudière. La Micro-Folie du Pays de Mortagne, animée par une médiatrice culturelle, se présente sous un format hybride, fixe et mobile, afin de rendre la culture accessible au plus près des habitants.



Agenda

Kermesse - Ecole Ste Marie des Vents

Stade de Mallièvre dès 11h

Micro-Folie - Musée virtuel

Salle du Prieuré

Du 4 au 25 juillet

La Rétro-Ventaise - Rassemblement de véhicules anciens et d'époque

Complexe sportif

Dimanche 12 juillet à partir de 8h30

Micro-Folie - Histoire de l'automobile et expo de voitures anciennes (ADAVE)

Salle du Prieuré et parvis de l'église

Samedi 18 juillet

Chorale Lamalvent - Découverte du chant

Salle Bellevue-Info 07 88 29 75 26

Lundi 14 septembre

Concours de boules en bois

Salle des Hirondelles

Samedi 19 septembre à 13h45

Loto UNC/CATM Treize-Vents - Mallièvre

Salle des Hirondelles

Dimanche 4 octobre à 13h30

Ciné échange - Action Senior

Raconte-moi la Sèvre d'hier et d'aujourd'hui

Espace Lucie Macquart

Jeudi 8 octobre

Théâtre de la retraite sportive

Espace Lucie Macquart

Vendredi 16 octobre

Tournoi foot, Halloween U11/U13

Stade

17 et 18 octobre

Loto - Club de l'amitié

Salle des Hirondelles

Jeudi 12 Novembre à 13h

Théâtre - AMI Malvent

Espace Lucie Macquart

samedi 15 novembre

Vide grenier Familles Rurales

Salles omnisports

Dimanche 25 octobre

Séances de variétés

Espace Lucie Macquart

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Repas de Noël - Club de l'amitié

Restaurant scolaire

Mercredi 9 décembre

Marché de Noël

Salle omnisports

Dimanche 20 décembre de 10h à 17h

Concours de belote - Club de l'amitié

Salle des Hirondelles

Samedi 27 février à 13h45

Cinéma - Familles Rurales

les 11 et 13 octobre - 8 et 10 novembre - 20 et 22 décembre. Horaires : Dimanche à 15h - Mardi à 20h30